



# CHARTRE D'ENGAGEMENT

2018  
2022

---

*« L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise  
des risques routiers en milieu professionnel »*



CLUB ESR 69

CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE RHÔNE





## LE MOT

# Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Le dernier bilan de l'ONISR rappelle que 13 % des usagers tués sur les routes en France effectuaient un trajet lié au travail et que le risque routier est la 1ère cause de mortalité au travail.

Dans le Rhône, le partenariat engagé depuis bientôt vingt ans par les entreprises au sein du Club Entreprises Sécurité Routière 69, avec le soutien de la préfecture du Rhône, s'est concrétisé par de nombreuses actions. Le renouvellement de la charte signée aujourd'hui rappelle la volonté et la détermination du Club de continuer à être un espace de réflexions, d'échanges, mais également d'initiatives et d'actions.

Je tenais à saluer l'engagement des entreprises signataires de la Charte et à rappeler que le Club Entreprises Sécurité Routière 69 est un partenaire irremplaçable pour impulser une dynamique de sécurité routière auprès des professionnels.

Je souhaite que ce partenariat soit renforcé en faisant du Club un acteur dans l'élaboration du Document Général d'Orientations (DGO) 2018-2022 et un signataire à part entière.

En effet, réduire l'accidentalité routière en milieu professionnel est un objectif national, qui sera décliné en enjeu prioritaire pour le Rhône, dans le cadre du DGO.

Je sais pouvoir compter sur le Club Entreprises Sécurité Routière 69 pour apporter son soutien et ses compétences aux actions qui seront mises en œuvre au titre de cet enjeu.

  
**Étienne STOSKOPF**  
Le Préfet,  
délégué pour la défense et la sécurité

---

## SOMMAIRE

Mot du Préfet délégué pour la défense et la sécurité.....	p.3
Qui sommes-nous.....	p.4
Nos engagements.....	p.6
Les signatures des membres.....	p.14
Nos outils.....	p.16
Notre fonctionnement.....	p.17
Notre règlement intérieur.....	p.18



## Le club

# UN ESPACE DE RÉFLEXIONS ET D'ÉCHANGES

**Fédéré autour de la Préfecture du Rhône, d'iaelyon School of Management et de la MACIF en tant que partenaires, le Club Entreprises du Rhône a pour vocation le partage des bonnes pratiques en matière de prévention du risque routier (PRR) en milieu professionnel.**

Le Club est un espace de réflexions et d'échanges entre professionnels sur de nombreux thèmes, qu'il s'agisse du risque routier en mission ou lors de trajets « domicile-travail » .

Le Club est une représentation fidèle de la diversité économique, industrielle et administrative du département et s'adresse à toutes les structures, quelles que soient leur taille et leur branche d'activité.

Le club a été fondé en 1998 sous l'impulsion d'entreprises (BAYER, Com'Unique, ERDF, STEF et KEOLIS Lyon) en recherche de partage de connaissances, d'expériences et de compétences. Le club compte aujourd'hui 40 membres, et a signé 4

chartes entre l'État et les entreprises.

Le Club est un lieu de reconnaissance pour les préventeurs et un lieu de promotion des actions de prévention menées en entreprise.

Il ambitionne d'associer toutes structures (entreprises, centres de formation, fondations...) à une démarche Prévention du Risque Routier et aux travaux menés par le Club.

Il accompagne tout type de structure dans l'élaboration de son Plan de Prévention du Risque Routier, notamment au niveau de la communication, de la prévention et de la sensibilisation.

# NOS ENGAGEMENTS

- 1 CONVAINCRE ET ENCOURAGER D'AUTRES ENTREPRISES À PARTICIPER À UNE DÉMARCHE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.**
- 2 ETRE FORCE DE PROPOSITION.**
- 3 ACCOMPAGNER TOUT TYPE DE STRUCTURE DANS SA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER**
- 4 PROMOUVOIR ET CONFORTER LES ACTIONS ENGAGÉES.**
- 5 ADAPTER LES OUTILS ET DÉMARCHES.**
- 6 PROPOSER UNE MÉTHODOLOGIE DE FORMATION ET DE COMMUNICATION À L'AIDE D'UNE « BOÎTE À OUTILS ».**

**Le club Entreprises Sécurité routière du Rhône,** \_\_\_\_\_  
**c'est...**



**40**  
membres



**20** ans  
d'actions



**4**  
chartes d'engagement

*L'essence du club repose sur la mutualisation des connaissances de chacun des membres.*



© Fotolia : hcast

## Engagement

# APPEL NATIONAL AUX ENTREPRISES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**« NOUS, EMPLOYEURS, SIGNATAIRES DE LA CHARTE, NOUS ENGAGEONS POUR LA SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS SUR LES ROUTES. »**

Depuis fin 2016, le gouvernement a lancé un appel national aux entreprises en faveur de la sécurité routière. La recherche de performance ne doit pas conduire nos collaborateurs à prendre des risques au volant. Or aujourd'hui, les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail. Un constat inacceptable face auquel nous avons la volonté d'agir.

C'est pourquoi, pour favoriser la sécurité de nos salariés sur les routes :

**Au-delà des 7 engagements proposés qui sont la base même de toute démarche de prévention du risque routier.**

Nous nous engageons à aller plus loin pour :

**Informers, sensibiliser, former nos collaborateurs et ainsi promouvoir des comportements respectueux et responsables.**

**7 engagements  
pour une route  
plus sûre**



## Club Entreprises Sécurité routière du Rhône

# ENGAGEMENT DES PARTENAIRES



### PRÉFECTURE DU RHÔNE

La préfecture du Rhône voit l'engagement des entreprises en faveur de la sécurité routière comme un geste fort. Que l'on soit employé ou PDG, tout le monde peut être **touché**.

Aussi, elle soutient le Club dans toutes ses actions visant au développement, à la mobilisation et à la prise de conscience de toutes les entreprises, petites, moyennes ou grandes afin de rappeler qu'en matière d'insécurité routière, nous sommes **tous concernés**.

Pour entretenir une dynamique, rappelons aux professionnels, qu'en sécurité routière, ils sont **tous responsables** !

**Sécurité routière, tous touchés, tous concernés, tous responsables !**



### GROUPE MACIF POLE SUD EST

Pour le groupe MACIF, la prévention est conçue comme une mission d'intérêt général, elle est pleinement intégrée dans notre métier d'assureur. Depuis plus de 20 ans, nous mettons en place différentes actions de prévention telles que des événements terrains, des campagnes de communication, des outils de sensibilisation ou encore des partenariats, à l'échelle locale ou régionale. Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, c'est de donner les moyens au plus grand nombre - des jeunes enfants aux seniors, du grand public aux professionnels - d'éviter les dangers et de devenir acteur de leur prévention au quotidien.

La prévention -au niveau national- en quelques chiffres

- Plus de 4 millions d'euros de budget annuel
- 1 028 actions de terrain
- Plus de 80 000 personnes rencontrées dans le cadre d'événements.

Nous poursuivons notre réflexion pour intégrer davantage encore la Prévention au coeur de notre métier.

Acteur d'un management Sensible et Responsable, signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et membre du dispositif PRME (Principles for Responsible Management Education), **iaelyon** School of Management - Université Jean Moulin s'inscrit tout naturellement auprès des organisations œuvrant pour l'amélioration des comportements et de la sécurité sur nos routes. Un engagement qui vise aussi à faire de nos jeunes professionnels de meilleurs citoyens.

### Club Entreprises Sécurité routière du Rhône

## ENGAGEMENT DES MEMBRES



### BAYER SAS

Avec plus de 1000 véhicules de société en circulation partout en France auxquels s'ajoutent les trajets domicile – travail quotidiens des personnels sédentaires, le risque routier reste l'un des tous premiers risques pour la santé et la sécurité des salariés Bayer.

À travers la signature de cette nouvelle charte, l'entreprise souhaite ainsi confirmer son engagement dans la lutte contre ce risque. Les actions qui en découleront continueront d'assurer la baisse constante de la sinistralité déjà observée les années précédentes.



### COM'UNIQUE

En s'appuyant sur 2 piliers que sont l'**évolution des comportements** et l'établissement d'un **fond sonore**, nous nous attachons à **donner du sens** aux démarches de prévention du risque routier.

**Informé, former et sensibiliser** au risque routier de manière à **faire grandir les postures et les réflexions**. Telle est la logique dans laquelle s'inscrit Com'Unique qui prolonge son engagement pris depuis 1998 avec le Club Entreprise SR 69.



## COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Actrice de la sécurité et de la pérennité des routes, Colas Rhône-Alpes Auvergne s'engage, depuis plus de 20 ans, pour sensibiliser ses collaborateurs au risque routier et réduire les accidents à proximité de ses chantiers.

Plus qu'un objectif, la sécurité routière est devenue une valeur de l'entreprise. L'enjeu est triple : améliorer les bons résultats des années précédentes (entre 2008 et 2016, la fréquence des accidents liés à la sécurité routière a diminué de plus de 45%), rendre les collaborateurs acteurs de leur sécurité et de celle des autres et sécuriser les travaux pour préserver l'intégrité physique de tous.



## DEKRA INDUSTRIAL SAS

Partenaire global pour un monde plus sûr, DEKRA met tout en œuvre pour améliorer la sécurité sur la route, au travail et au domicile.

DEKRA Industrial partage cette vocation avec ses clients, mais également avec ses collaborateurs qui, chaque jour, participent activement à promouvoir les bonnes pratiques en matière de prévention.

En interne, cet engagement se caractérise notamment par une attention toute particulière portée à la formation continue, à la sécurité du personnel, mais aussi à l'adoption d'un comportement exemplaire et responsable sur la route.



## ENEDIS

Depuis plusieurs années, Enedis, gestionnaire du réseau d'électricité, a mis en œuvre une politique volontariste de prévention des risques routiers : l'importance que nous attachons à la maîtrise ce risque explique pourquoi nous sommes membres du club entreprises depuis sa fondation.

Nous utilisons de nombreux moyens afin de diminuer les risques d'accidentologie routière de nos collaborateurs avec un fort angle facteur humain : sensibilisation et formations annuelles sur véhicules et engins, forums prévention pour nos 2300 collaborateurs, formation et animation d'ISRE, analyse des sinistres automobiles...

L'investissement d'Enedis sur les sujets de la prévention santé sécurité et en particulier sur le risque routier correspond à une volonté d'engagement d'un point de vue à la fois humain, industriel et sociétal.



## FONDATION DU BTP

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du BTP propose une formation interactive pour lutter contre le risque routier : PACTE BTP.

L'approche pédagogique innovante permet aux stagiaires d'identifier leurs points d'amélioration. Ensuite, dans une dynamique positive, la formation utilise leur énergie pour les amener à progresser. À la fin, chacun signe un «PACTE» avec soi-même.

La formation dure 3 H 30, par groupe de 12 à 15 personnes.

Bonus : une attestation est établie par la Fondation pour compléter le Document Unique d'Evaluation des Risques.



## GRDF

GRDF une entreprise engagée pour rendre la route plus sûre !

Une recherche permanente de solutions visant à l'amélioration continue de la sécurité via une démarche de sensibilisation et de prévention du risque routier professionnel en faisant évoluer les comportements individuels et collectifs en matière de risque routier.



## KEOLIS LYON

Keolis Lyon exploite le réseau TCL pour le compte du Sytral. Chaque jour 1,7 million de voyages s'effectuent sur l'ensemble des lignes du réseau.

Être en charge de la mobilité des personnes, c'est faire de la sécurité une priorité. De nombreuses formations sont proposées aux conducteurs de bus et de tramway et des forums sécurité sont régulièrement organisés au sein de chaque service.

Et parce que la sécurité est aussi de la responsabilité des voyageurs, des piétons et des automobilistes, Keolis Lyon mène de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur le réseau.



LA POSTE

## LA POSTE Direction Services Courrier Colis AIN RHONE

La protection de la santé au travail et la prévention des risques professionnels sont, pour La Poste, une préoccupation majeure pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des postiers depuis de nombreuses années.

La Poste Direction Services Courrier Colis AIN RHÔNE avec un parc routier d'environ 1180 véhicules « 4 roues », 200 « 3 roues » et près de 1000 vélos qui parcourent 24 millions de kilomètres par an, souhaite continuer l'action sécurité routière initiée par la PRÉFECTURE DU RHÔNE par le renouvellement de son adhésion au « Club Entreprises du Rhône ».

Elle s'engage à poursuivre les actions de prévention déjà engagées pour mieux préparer ses conducteurs face au risque routier à travers le partage de bonnes pratiques que permet le Club.



## LIANCE SOLUTIONS & CONSEILS

Liance Solutions & Conseils est engagée dans la prévention du risque routier depuis sa création.

C'est notre :

- **Responsabilité** Sociale d'Entreprise, dans l'engagement de notre plan de déplacement d'entreprise, qui vise, autant cela est possible, à limiter l'usage de véhicules,
- **Détermination** à appliquer la réglementation et à partager la route avec les autres usagers,
- **Respect** des autres, pour nous aider à réussir mutuellement à réduire les incidents et les risques d'accidents,
- **Partage** des connaissances et de l'expérience acquise en matière de prévention,
- **Engagement** pour nous-mêmes, pour nos clients et pour nos fournisseurs, à prévenir les risques.



## MH COM'UNIQUE

MH COM'UNIQUE est une agence de conseil en communication spécialisée dans la prévention des risques professionnels et plus particulièrement dans la prévention du risque routier (conseil, formation, sensibilisation, communication); un engagement fort.

L'information, la sensibilisation et la communication sont des étapes incontournables pour marquer durablement les esprits et permettre une meilleure appropriation des enjeux de sécurité routière.

Parce que la volonté de l'agence est de travailler dans le sens de l'évolution de comportement, elle s'attache à rester fidèle à ses convictions et renouvelle une fois encore son engagement avec le Club Entreprises Sécurité routière du Rhône.



## MONSANTO

La prévention du risque routier, ainsi que la préservation de la santé et la sécurité de nos collaborateurs de manière générale font partie des enjeux majeurs de MONSANTO.

Notre plan de prévention du Risque Routier appelé « vehicle safety policy » a pour objectif premier et fondamental de responsabiliser nos conducteurs en leur faisant prendre conscience des risques encourus sur la route et de leurs conséquences.

A travers des efforts de formation, sensibilisation, de suivi et l'analyse du comportement à la route de nos équipes, notre volonté est d'ancrer les réflexes sécurité pour tous et d'obtenir l'implication de tous nos conducteurs dans cette démarche globale afin de diminuer les risques d'accidents.

Nous sommes très fiers de confirmer notre engagement à poursuivre cette politique au sein du club ESR 69 en signant aujourd'hui cette charte.



## GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Au-delà de ses conséquences humaines, le risque routier représente un véritable enjeu social et environnemental. Considérant que conduire est un acte de travail, le Groupe PIZZORNO Environnement a intégré la prévention du risque routier à tous les niveaux de l'entreprise notamment en réalisant chaque année de nombreuses actions de sensibilisation et de formation. PIZZORNO Environnement souhaite aller encore plus loin dans la prévention du risque routier en développant ses démarches pour en améliorer l'efficacité.



## SCHNEIDER ELECTRIC

Le risque routier, notre premier risque professionnel ! Restez connecté à la route !



## SOGETI France

En 2016, Sogeti a débuté une démarche de certification OHSAS 18001 dont l'un des axes principaux est la prévention du risque routier. Conscients des risques encourus et afin de développer la culture sécurité de l'entreprise, nous souhaitons nous engager aujourd'hui dans la lutte contre les risques liés aux déplacements à travers la signature de cette charte.



## STEF

En adhérant à la charte Sécurité Routière, nous, STEF, spécialiste européen de la logistique du froid, nous engageons à valoriser le métier de conducteur aux yeux des autres usagers de la route par un comportement éco-citoyen responsable s'inscrivant dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la performance énergétique.



## SUEZ

Pour SUEZ, la sécurité routière est un axe essentiel de sa politique de Prévention et de Sécurité.

SUEZ considère la conduite d'un véhicule comme un acte professionnel appelant des comportements exemplaires.

La nature même de son activité lui donne encore davantage de responsabilités d'agir chaque jour afin de lutter efficacement contre le risque routier en faveur de ses collaborateurs et des tiers.



## VICAT

La prévention du risque routier s'inscrit pleinement dans la démarche globale de prévention des risques du groupe Vicat et souligne la volonté forte de la Direction Générale de préserver la santé et la sécurité de toutes ses collaboratrices et de tous ses collaborateurs.

L'engagement de VICAT dans le club ESR 69 puis dans la charte pour la sécurité routière s'inscrit ainsi dans la continuité des actions innovantes et engageantes menées sur cette thématique jusqu'à présent.

Cela permettra au Groupe d'aller encore plus loin et d'être pleinement acteur dans la réduction des accidents liés au risque routier.

# CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU RHÔNE

## LES PARTENAIRES



**Etienne STOSKOPF**  
Préfet délégué pour la défense et la sécurité



**Jérôme RIVE**  
Directeur Général



Essentiel pour moi

**Nathalie HENRY**  
Directrice Action Mutualiste - Pôle Sud Est

## LES MEMBRES



**Edwige PAPILLON**  
Responsable Département Sécurité & Sûreté Bayer en France



**Philippe GUILMANT**  
Président de Colas Rhône-Alpes Auvergne



**Patrick RAKOTONDRAHAHY**  
Directeur Territorial Lyon Métropole



**Philippe DELORME**  
Directeur Adjoint Réseaux Rhône Alpes et Bourgogne



**Florence DUFOUR-FERRARA**  
Directrice



**Eric PICHET**  
Directeur sécurité environnement



**Didier CHARBONNEL**  
Président



**Patrick AUJOGUE**  
Directeur Sécurité

# CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU RHÔNE

## LES MEMBRES

---



**Julien CARAUX**  
Directeur Services Courrier Colis AIN  
RHONE



**Marion HERCÉ**  
Consultante en communication



**Laurent BETTO**  
Directeur des Exploitations



**Guy ROUX**  
Directeur Infrastructure Grand EST



**François PYREK**  
Directeur de Territoire SUEZ pour  
ARA/PACA



**Georges LOUETTE**  
Président  
SAS Liance Solutions & Conseils



**Maxime BAHRI**  
HR Area Lead France Middle East  
North Africa



**Jean-Marie DAVID**  
Directeur Schneider Electric CSE

**Jérémy LAGOUTTE**  
Responsable Sécurité Schneider Electric  
CSE



**Marc VETTARD**  
Directeur Général Délégué STEF Transport  
France



**Didier PETETIN**  
Directeur Général Délégué



2 à 3 réunions par an



une veille web-actus



un site Internet dédié



Une présence sur les réseaux sociaux



Des supports mutualisés



Des groupes de travail



Des rencontres avec des experts

## Le club en action

# UN INTERLOCUTEUR GLOBAL

**Le club est un interlocuteur global de sécurité routière, qui souhaite favoriser l'interactivité et la mutualisation des expériences et savoir-faire de ses membres.**

Ainsi nous proposons :

- Des réunions plénières 2 à 3 fois/an
- Une alliance et un réseau favorisant l'écoute, l'échange d'idées et d'expériences (expertises, outils et mesurabilité.)
- La réalisation et la mise à disposition de supports mutualisés libres de droits ( Flyers, fiches outils, affiches, livrets ...)
- Des rencontres avec des spécialistes et des experts grâce auxquels les membres développent leur expertise.
- Une veille WEB-ACTUS et Juridiques envoyée hebdomadairement.
- Un site d'information régulièrement mis à jour avec possibilité d'inscription à une newsletter :
  - [www.clubesr69.com](http://www.clubesr69.com)
- Une présence nourrie sur les réseaux sociaux : LINKEDIN (CLUB ESR 69)et TWITTER ( @Club\_ESR\_69)
- Des groupes de travail : Il s'agit d'ateliers constitués par les membres du Club autour de thématiques choisies. Ces ateliers portent des thématiques à la fois transversales et spécifiques et sont représentatifs des problématiques de chacun des membres du club. Leur rôle est d'être force de proposition d'actions sur la thématique définie. Les membres s'engagent à participer aux travaux du club dans le cadre des groupes thématiques.

**Le Club Entreprises sécurité routière du Rhône s'articule à trois niveaux :**

### Les partenaires

Les partenaires valorisent, communiquent et diffusent de manière optimale les actions mises en place par le Club.

Réunissant leurs compétences complémentaires pour l'accompagner et l'alimenter, ils offrent une meilleure lisibilité au club et optimisent les outils et services à disposition.



### Le pôle organisationnel

Composé des membres partenaires et des membres fondateurs, le pôle organisationnel définit la politique générale. Il assure la réflexion stratégique et la coordination du Club. Deux missions lui sont allouées :

- Prioriser, organiser et conceptualiser.
- Être force de proposition d'actions de sensibilisation et de prévention transversales.

### Les membres signataires et adhérents

Le Club a pour objectif de réunir tous les acteurs impliqués dans la gestion des risques : entreprises, assureurs, partenaires préventeurs et pouvoirs publics.

L'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte, comme il peut s'effectuer sur 3 ans dans le cadre d'une signature de charte.



## LA FORMATION ISRE

La mise en place d'une formation ISRE (Intervenants de Sécurité routière en Entreprise – titre validé par la Préfecture du Rhône) qui s'adresse à tous ceux qui de près ou de loin travaillent en prévention du risque routier : Préventeurs, référents, formateurs, accompagnants... Cette formation peut se faire en intra ou inter-entreprises. Il s'agit d'une formation de 3 jours (2 jours en Intra). Issue d'une démarche solidaire du Club Entreprises Sécurité routière 69 permet à un large panel de structures d'accéder à cet outil.

Les objectifs de cette formation sont surtout concrets :

- Situer sa fonction et son rôle dans un PPRR.
- Communiquer autour de la prévention du risque routier.
- Construire son argumentation sur la prévention du risque routier.
- Synthétiser ses connaissances et adapter le message selon les publics.
- Imaginer ou appliquer des méthodes de communication propres à la prévention.



## ARTICLE 1 : STATUT ET ORGANISATION

Le Club n'a pas de statut juridique. Il ne possède ni ressources, ni biens propres, ni personnels, ne lève pas de cotisations et ne reçoit pas de dons financiers.

Le Club est constitué de deux entités : Un pôle organisationnel composé de membres partenaires et de membres fondateurs  
Un pôle technique composé de membres signataires et de membres adhérents

## ARTICLE 2 : PRÉSENCE PARTICIPATION ET DÉCISIONS

Chaque membre assiste au minimum à une réunion plénière par an.  
Chaque membre participe aux groupes de travail thématiques proposés par le Club.

Les décisions sont votées à la majorité des membres présents en réunion plénière, chaque entreprise disposant d'une voix. Le vote est validé quand le quorum atteint au moins la moitié des membres signataires et adhérents. Chaque membre a la possibilité de voter par procuration en déléguant son pouvoir à un autre membre du Club.

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENT ET RESPECT

Les membres s'engagent à respecter les valeurs du Club telles que : l'écoute, le dialogue, l'action et la valorisation de la prévention du risque routier en entreprise.  
Les membres s'engagent à promouvoir le Club auprès des publics extérieurs, ainsi que la Sécurité routière au sens large.

Les membres s'engagent à adopter une attitude responsable et citoyenne au regard du partenariat avec l'État et la Préfecture du Rhône.

Les membres s'interdisent d'utiliser le Club à des fins mercantiles. Toute prospection commerciale et/ou démarche à des fins lucratives se prévalant du Club entrainerait immédiatement la radiation du membre qui les aurait initiées.

## ARTICLE 4 : CONTRIBUTION ASSISTANCE ET COMMUNICATION

Les membres contribuent au bon fonctionnement du Club : ils sont disposés à accueillir, si besoin est, le Club au sein d'une de leur entreprise.

Avant tout engagement de dépenses, le Club soumet à ses membres un budget ou un devis qui sera présenté en amont des réunions pour décision en séance et qui sera voté selon les modalités précisées en article 2 du présent règlement.

Les membres assistent le Club au niveau logistique, matériel et humain dans la mesure de leurs possibilités.

Les membres savent être force de proposition sur les thèmes à aborder lors des différentes instances : rencontres experts, réunions, groupes de travail ...

Les membres contribuent à alimenter le site du Club, en fournissant des propositions d'articles sur les thèmes de la prévention du risque routier en entreprise.

Le Club se réserve le droit de définir sa communication en fonction des différents statuts de ses membres.

**Club Entreprises Sécurité routière du Rhône**  
Prévention du risque routier professionnel  
Mail : [contact@clubesr69.com](mailto:contact@clubesr69.com)

Secrétariat Général : Florence Dufour-Ferrara  
Téléphone: 06 07 02 50 80  
Mail: [comunique@orange.fr](mailto:comunique@orange.fr)

**[www.clubesr69.com](http://www.clubesr69.com)**

## Les membres



Essentiel pour moi



CLUB ESR 69